

Réf: Dossier 337907

Avis de constitution

SOCIETE « ASSINIE SERVICE CÔTE D'IVOIRE » en abrégé « ASCI »

Siège Abidjan koumassi en face de la pharmacie du soleil, Lot 1987, Ilot 74

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 26/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASSINIE SERVICE CÔTE D'IVOIRE » en abrégé « ASCI »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
- COMMERCE GENERAL
- GESTION OUTILS DE PARI LONACI
- IMPORT-EXPORT
- TRANSFERT D'ARGENT
- PRESTATIONS DE SERVICES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan koumassi en face de la pharmacie du soleil, Lot 1987, Ilot 74

Dirigeant(s) M N'DEDE DAVID SOMIAN (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2024-B12-07404 du 05/09/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe n°53903/GTCA/RC/2024 du 05/09/2024

